17ème Université d'été de la Défense

JOURNAL DE L'UED

NUMÉRO 1 / MAI 2019

ÉDITO

Général d'armée aérienne Philippe LAVIGNE

Chef d'état-major de l'armée de l'Air

« Si vous perdez la guerre dans les airs, vous perdrez la guerre, et vous la perdrez vite »

Field Marshall Montgomery

Il y a 100 ans, l'emploi de l'aviation modifiait les conditions de la victoire militaire. D'abord sur le champ de bataille, à Verdun. Puis à l'échelle d'un conflit, la bataille d'Angleterre et l'opération *Trinity* en constituant deux illustrations. En choisissant pour thème les mutations de la guerre, l'Université d'été de la Défense nous donne l'occasion de réfléchir à la nature des menaces et sur les nouvelles formes de conflictualité : retour des États puissances, terrorisme, migrations, catastrophes naturelles, espace et cyber, déni d'accès… L'objectif étant de conserver notre avantage opérationnel au service de la protection des Français. La nouvelle Loi de programmation militaire prend acte de ce nouveau contexte sécuritaire. La Nation y consacre un effort significatif pour sa défense, permettant une remontée en puissance progressive de nos forces. Pour l'armée de l'Air, cela se traduit par un nouveau Plan de vol lui permettant de demeurer puissante, conserver un temps d'avance et garantir la supériorité aérospatiale en s'appuyant sur des aviateurs engagés.

11, 12 et 13 Septembre 2019

BOURGES / AVORD

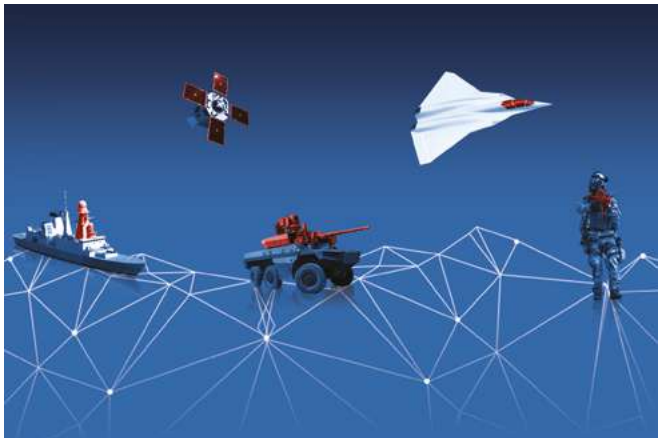

L'ACTU COMMENTÉE PAR 2
Loïc Kervran, Député LREM du Cher

FOCUS SUR 3
La base aérienne 702

LA PAROLE À 6
Alice Guitton, DGRIS

PROGRAMME 9
Présentation des ateliers

365 **LE CHIFFRE DU MOIS**

C'est le nombre de jours par an où la base aérienne 702 « Capitaine Georges Madon » est en alerte permanente pour la dissuasion nucléaire et la protection de l'espace aérien : missions stratégiques pour l'armée de l'Air.

L'ACTU COMMENTÉE PAR LOÏC KERVRAN

Député LREM de la 3ème circonscription du Cher

Il y a un an, le Cher était plongé avec l'opération Hamilton menée contre le programme chimique syrien dans les mutations de l'environnement géostratégique et ses exigences de projection de puissance. Avec deux AWACS engagés qui assuraient la coordination du dispositif tactique interalliés, la base aérienne 702 d'Avord jouait un rôle pivot dans cette opération. En septembre prochain, le département recevra la 17ème Université d'été de la Défense (UED) dont le thème est « les mutations de la guerre ». En ce mois d'avril 2019, l'actualité c'est donc à la fois un anniversaire et une perspective, mais aussi un quotidien qui lient le département dans lequel j'ai l'honneur d'être élu et les mutations profondes amorcées dans le champ de la guerre.

Les mutations de la guerre ne sont pas un sujet désincarné de dissertation. Je pense fermement que, dans ce domaine comme dans d'autres, il faut re-territorialiser la pensée. Au-delà des doctrines et des individus, ce sont des territoires, des éco-systèmes qui s'adaptent à la guerre d'aujourd'hui, préparent celle de demain.

Le Cher en est un exemple-type. Le département concentre en effet tous les piliers de la défense : les forces opérationnelles avec la base d'Avord, la formation avec les Écoles militaires de Bourges et le Centre de Formation de la Défense, la préparation de l'avenir avec la Direction Générale de l'Armement Technique Terrestre (DGA TT), la base industrielle avec de grands groupes mais aussi une multitude de PME.

Et chacun de ces acteurs incarne les mutations de la guerre. Les industriels à Bourges ? Statoréacteur, munitions intelligentes. Les Écoles militaires de Bourges ? Premiers destinataires des Griffons et pionniers sur la formation numérique. La base aérienne d'Avord ? Développement des capacités d'accueil MRTT et à la pointe sur la lutte anti-drones. La DGA TT ? Au cœur des essais et de la qualification du programme scorpion ou des mini-drones.

Les mutations de la guerre, le Cher les vivait il y a un an, prépare au quotidien les réponses à y apporter et les pensera avec vous en septembre prochain !

FOCUS

La base aérienne 702 « Capitaine GEORGES MADON »

CHIFFRES CLÉS

3 missions stratégiques

4 E – 3F SDCA

22 EMB – 121 XINGU

La base aérienne 702 « Capitaine Georges Madon » est l'une des plates-formes aéronautiques majeures de l'armée de l'Air, située près de la ville de Bourges sur les communes d'Avord, de Farges-en-Septaine et de Savigny-en-Septaine, dans le département du Cher. Forte d'un effectif de 2 250 officiers, sous-officiers, militaires du rang et personnels civils, la base aérienne 702 est la première « entreprise » et le premier recruteur du département.

Elle se situe à la fois près du cœur géographique de la métropole et au cœur des trois missions stratégiques de l'armée de l'Air : la dissuasion, la protection et l'intervention. Outil de combat permanent et réactif au service de la défense et la sécurité des Français, elle concentre en un lieu unique **l'ensemble des capacités de l'armée de l'Air : commandement et contrôle, renseignement, intervention immédiate, projection, formation & entraînement, sécurité & protection**.

Base aérienne à vocation nucléaire depuis 1966, elle intervient au profit des deux composantes de la dissuasion, aéroportée et océanique, au travers de ses escadrons spécialisés dont l'activité structure son organisation et dimensionne ses soutiens.

Elle est la base de stationnement de la 36ème escadre de commandement et de conduite aéroportés, équipée d'avions E-3F AWACS, dont les équipages contribuent de façon déterminante à la protection du territoire national et aux opérations extérieures.

Elle accueille l'escadre sol-air de défense aérienne – 1er régiment d'artillerie de l'air, dotée de systèmes d'armes sol-air moyenne et courte portée MAMBA et Crotale NG, maillon essentiel pour la réalisation des trois missions stratégiques de l'armée de l'Air et la protection de la Force opérationnelle terrestre (FOT).

Photo d'un MAMBA prise sur la base

Elle est enfin depuis 1945 le berceau de l'école de l'aviation de transport (EAT) « Capitaine Jean Dartigues », qui forme les pilotes de transport militaire de l'armée de l'Air, de la Marine et de la DGA. École à la stature internationale, l'EAT met son savoir-faire à la disposition de pays alliés et contribue au renforcement de l'Europe de la défense au travers de partenariats avec la Belgique et l'Italie.

Son histoire est longue et riche. Elle débute en 1912 avec l'implantation d'une école de pilotage sur un camp militaire créé après la guerre de 1870.

Durant la Première Guerre mondiale, le centre de formation de pilotage devient la plus importante école d'aviation du monde. En 1918 elle compte 1 300 avions et 6 000 personnes. Tous les grands as de la guerre sont passés par Avord : Guynemer, Heurtaux, Frantz et en particulier Georges Madon (1892-1924). Il reçoit son diplôme militaire de pilote à Avord en 1913, remporte 41 victoires homologuées. Son avion s'écrase lors d'une exhibition aérienne en 1924 et il devient le parrain de la base aérienne 702 en 1982.

La base aérienne, détruite à 80% à la fin de la Seconde Guerre mondiale, est reconstruite au début des années 50. A partir de 1966, elle prend une part active dans la montée en puissance des forces aériennes stratégiques avec l'implantation du couple Mirage IV/ C135 : elle devient alors une base à vocation nucléaire.

En 1990, elle devient la base d'accueil des quatre avions E-3F AWACS acquis aux États-Unis. Engagés sur toutes les opérations majeures des années 90 à nos jours, les équipages de la 36ème EC2A se sont illustrés récemment lors de l'opération Hamilton en Syrie le 14 avril 2018. Ce sont en effet deux E-3F décollés d'Avord qui ont assuré le commandement et le contrôle du raid aérien mené par la France, le Royaume Uni et les États-Unis.

Photo d'un E-3F

MOT DU COLONEL GÉRAUD LABORIE

Commandant de la BA 702

C'est une grande fierté pour la base aérienne 702 « Capitaine Georges Madon » d'accueillir la session 2019 des Universités d'été de la Défense. Vu d'Avord, cet événement est avant tout la concrétisation d'un projet mené conjointement avec les partenaires de la base aérienne – je pense en particulier au Centre de formation de la défense de Bourges qui accueillera les ateliers de réflexion – et avec le soutien des élus locaux.

Il illustre la parfaire symbiose qui existe entre la base aérienne et son environnement régional, dont l'origine est à rechercher dans une histoire partagée depuis 1912 et dans son rôle d'acteur économique majeur.

Maillon clef dans l'organisation de l'armée de l'Air, la base aérienne 702 s'adapte et se modernise avec la même permanence et réactivité dont elle fait preuve pour réaliser ses missions. Quand les UED 2019 fermeront leurs portes, elle entamera un chantier majeur de rénovation pour lui permettre d'accueillir le déploiement des Airbus A330 PHENIX qui entrent actuellement au service de la dissuasion et de la projection de force.

Entre tradition et modernité, innovant sans cesse pour faire face aux nouveaux enjeux, la base aérienne 702 « Capitaine Georges Madon » suit le plan de vol ambitieux que lui a fixé l'armée de l'Air !

Je vous souhaite un excellent séjour en Berry, à la découverte de nos Armées.

LA BASE 702 EN DÉTAILS

60 000h
de maintenance réalisées sur AWACS depuis 1990

2 250
personnes sur le site

1 100ha
de surface

20 000
mouvements aériens par an

LA PAROLE À ALICE GUITTON

Directrice générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS)

1 Le thème central de l'Université d'été de la Défense 2019 porte sur les mutations de la guerre, avec en toile de fond le risque de conflits de haute intensité qu'entraîne le réarmement significatif des États-puissances et la remise en question de l'ordre mondial multilatéral. Comment la France et l'Europe peuvent-elles influer sur cette évolution préoccupante ? Peut-on envisager de nouvelles formes de partenariats entre pays qui souhaitent préserver le multilatéralisme ?

Le constat que j'avais dressé l'an dernier à l'École militaire s'est confirmé cette année. Le contexte stratégique demeure celui d'un réarmement généralisé, de la remise en question des structures multinationales historiques, et parfois du principe-même du multilatéralisme. La plupart des conflits ouverts s'enkystent. Ailleurs, provocations ou sensibilités exacerbées augmentent les risques de méprise et d'escalade. L'espace, le cyber, l'Intelligence artificielle continuent de s'affirmer comme des domaines de compétition, voire de confrontation, d'autant plus anxiogènes qu'ils sont encore mal compris, difficilement régulables et particulièrement favorables à l'escalade.

Face à de tels défis, il n'existe pas de solution évidente, mais le fatalisme n'est pas une option. Comme le traduit la LPM, nous devons d'abord maintenir la garde en investissant dans nos capacités militaires nationales et dans les technologies d'avenir : en cette époque marquée par le retour du rapport de forces, c'est un gage de crédibilité, une condition pour l'entrée en négociation. Nous devons aussi entretenir nos partenariats internationaux, selon l'approche ouverte et pragmatique qui est la nôtre : c'est ainsi que nous sommes plus capables, plus forts ; c'est ainsi également que se développe la confiance et la coopération, ciments du multilatéralisme. Nous devons enfin rester force de proposition et d'entraînement, dans tous les forums multinationaux, d'abord avec nos partenaires européens mais aussi avec notre allié américain, nonobstant les divergences qui émergent.

C'est ce à quoi nous œuvrons depuis deux ans, durant lesquels d'importants progrès ont été accomplis. Nous devons désormais capitaliser sur ces progrès pour que les Européens prennent leur destin en main, affirment leur solidarité et puisent porter efficacement l'ambition d'un multilatéralisme fort, fondé sur le droit et la recherche de paix. Le Président de la République nous a donné dans sa tribune un cap clair pour

définir nos obligations indispensables, en lien avec l'OTAN et nos alliés européens.

2 L'Alliance atlantique célèbre ses 70 ans d'existence. La France, qui en est l'un des 12 pays fondateurs, a rejoint sa structure militaire il y a tout juste 10 ans.

Comment évaluer les effets de cette réintégration ? Pensez-vous que la France pèse plus aujourd'hui sur la politique de l'Alliance ?

Rappelons tout d'abord que le retrait de la France du commandement militaire intégré n'a jamais signifié le retrait de l'Alliance : la France, membre fondateur, contribue sans discontinuer aux instances politiques de l'OTAN depuis la signature du traité de Washington. La participation aujourd'hui pleine et entière peut se lire sous plusieurs effets. Nos priorités nationales sont intégrées en amont du processus de décision de l'OTAN, par une participation *ab initio* à l'intégralité des réflexions – excepté les plans nucléaires. La relation de confiance que nous entretenons au plan militaire avec nos plus proches alliés est approfondie, par la participation commune aux mécanismes militaires de l'OTAN. La chaîne de commandement de l'OTAN prend en compte nos appréciations opérationnelles – qui sont nombreuses, car elles sont fondées dans une expérience française des opérations qui est la plus riche d'Europe. Les atouts de la technologie et de l'industrie françaises sont valorisés, par exemple dans les processus d'acquisition de capacités communes. Enfin, la France est représentée par plus de sept cents personnes, dont des postes clés : les plus emblématiques sont ceux du général d'armée aérienne André Lanata, Commandant suprême allié pour la Transformation (SACT), l'un des deux commandements suprêmes avec SACEUR, et celui de M. Camille Grand, secrétaire général adjoint pour l'investissement de défense.

La coopération « renforcée » entre l'OTAN et l'UE agréée en 2016 à Varsovie porte-t-elle ses fruits ? Quelles en sont les limites ?

Les progrès remarquables de l'Europe de la Défense, obtenus notamment ces deux dernières années, bénéficient directement à l'Union européenne comme à l'OTAN : les mécanismes et investissements européens, comme le Fonds européen de défense ou la Coopération Structurée Permanente, renforcent directement le pilier européen de l'Alliance et participent au partage du fardeau de la sécurité euro-atlantique.

Le partenariat stratégique entre l'OTAN et l'Union européenne s'est, de plus, significativement renforcé, avec de nombreuses illustrations concrètes, reflétées dans des déclarations conjointes adoptées aux sommets de Varsovie et de Bruxelles. Le choix a été résolument fait d'une approche pragmatique, en promouvant des coopérations pratiques. Soixante-quatorze projets distincts sont ainsi promus, qui vont de la coopération sur les menaces hybrides aux soutiens croisés en opérations (Kosovo, Irak, Afghanistan…). Le plus prometteur est sans doute celui de la mobilité militaire, où par ses outils variés, l'Union européenne contribue à faciliter les mouvements militaires sur le continent européen, au bénéfice de l'Alliance et de ses membres : chaque organisation peut déployer son cœur de métier dans le respect des attributions de chacun.

3 L'annonce du retrait américain du traité FNI, d'ailleurs soutenu par l'OTAN, n'est pas une surprise puisque depuis plusieurs années les Alliés dénonçaient son contournement pas la Russie. À sa signature par Ronald Reagan et Michael Gorbatchev en décembre 1987, ce traité fut salué comme une étape marquante de la fin de l'affrontement des deux blocs, pensez-vous que sa disparition puisse ouvrir une nouvelle période de tension nucléaire en Europe ? Comment envisager la reprise d'un dialogue qui permette de réduire les risques associés ? Quel rôle peut jouer la France dans cette démarche ?

Le retrait américain du traité FNI qui, sauf rebondissement d'ici là, devrait être effectif le 2 août 2019, inaugure une phase d'incertitude en Europe, diplomatique à court terme mais déjà stratégique. S'il est avéré que le SSC-8, système sol-sol de portée supérieure à 500 km, déjà déployé en unité, est à ce double titre en violation du traité, les intentions de la Russie ne nous sont pas encore totalement connues. Dans un cadre national et avec nos alliés de l'OTAN, nous travaillons à approfondir les éléments d'appréciation indispensables, avec le souci d'une réponse ajustée, c'est-à-dire claire mais maîtrisée. Nous le faisons aussi avec la volonté politique claire de préserver l'unité et la cohésion de l'Alliance.

Au plan diplomatique, la mise à mal des principes de confiance et de transparence compromet les initiatives futures de maîtrise des armements. C'est un point de préoccupation majeur pour nous car ces initiatives concourent à la stabilité stratégique, et donc à la paix. Le prochain rendez-vous concerne la prolongation du traité *New Start* au-delà de 2021. Il s'agit là encore d'un traité russo-américain mais la France, État doté et membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, est à la fois concernée et légitime pour encourager et soutenir la préservation et le prolongement des acquis de *New Start*. Son engagement en faveur de la stabilité stratégique et son comportement particulièrement vertueux en matière de désarmement nucléaire en font un interlocuteur crédible et écouté. C'est le sens de son implication forte auprès de ses alliés et partenaires.

PROGRAMME

Présentation des sujets d'ateliers

SÉQUENCE 1 – JEUDI 12 SEPTEMBRE – **15H00 À 16H30** – CFD

ATELIER 1 Les Armées face au déni d'accès. Stratégies et moyens à mettre en place ?

ATELIER 2 Conflictualité dans l'espace : quels enjeux de défense ? Quelle stratégie pour la France ?

ATELIER 3 Face au durcissement des milieux de combat : quel équilibre entre la technologie et la masse ?

ATELIER 4 Combat multi-domaines et combat collaboratif connecté : forces et fragilités des opérations en réseau

ATELIER 5 Quels partenariats stratégiques pour gérer les défis de demain ?

ATELIER 6 Les grands axes de transformation du ministère des Armées : état des lieux, perspectives et enseignements pour l'État

Séquence 2 – Jeudi 12 septembre – **17h00 à 18h30** – CFD

ATELIER 7 La menace drones, ses évolutions et les moyens pour la contrer

ATELIER 8 Quel adversaire combattrons-nous demain : étatique, non-étatique, hybride ?

ATELIER 9 Quel parapluie nucléaire pour la France et l'Europe ?

ATELIER 10 La singularité militaire et la société – antagonisme ou harmonie ?

ATELIER 11 Dans quelle mesure les évolutions technologiques obligent-elles à repenser les relations État-industrie pour l'acquisition et l'exploitation des équipements ?

ATELIER 12 Au regard des investissements consentis par les grandes puissances pour la maîtrise des espaces communs (aérien/spatial/maritime/cyber/informationnel/États faillis), quel rôle et quelles capacités pour la France dans ces domaines ?

17ème Université d'été de la Défense

LA PHOTO DU MOIS

11 septembre 2018 : Cérémonie des couleurs dans la Cour d'honneur de l'École militaire, ouvrant la deuxième journée de l'Université d'été de la Défense 2018 à Paris / Satory.

MOTS MÊLÉS AÉRIENS

Saurez-vous trouver les 16 mots qui s'y cachent ?

P	E	F	N	R	L	H	D	I	A	M	A	N	T	O	H	A	X	V	V
K	O	R	C	J	O	O	Y	Y	S	P	A	M	Ç	Ç	U	F	Q	D	S
O	C	G	U	S	E	W	G	G	F	A	K	V	T	G	E	C	F	H	Ç
S	W	D	R	C	E	L	Q	N	Ç	D	R	Y	N	O	U	H	E	Y	W
F	A	Q	P	I	I	G	A	M	A	D	Z	I	S	M	Q	M	U	J	Z
K	Ç	X	O	M	Z	P	G	F	G	F	X	C	P	A	I	I	F	U	M
X	D	J	M	V	E	Z	E	Z	A	Q	R	A	B	A	T	R	S	Ç	E
F	V	F	G	H	H	M	L	E	I	R	B	A	G	D	N	A	A	H	T
B	Ç	N	P	O	I	C	R	Y	U	E	S	T	H	G	A	G	W	L	I
Q	Z	H	M	D	C	E	M	J	A	T	I	X	K	Y	L	E	A	F	T
O	L	E	Q	G	H	Ç	J	P	E	X	I	Z	G	J	T	I	C	P	Y
A	B	D	I	L	S	G	Y	R	V	H	O	L	C	N	A	H	S	P	F
E	L	O	B	D	Z	F	I	W	M	O	N	K	F	O	O	B	S	U	O
Q	G	P	S	J	O	X	N	R	L	G	N	C	O	M	G	M	B	I	S
G	X	J	H	C	Ç	H	G	G	G	N	I	U	I	U	I	Y	E	T	W
N	Y	N	W	A	N	M	V	F	A	I	T	Y	P	O	L	L	U	X	L
N	N	K	C	I	J	J	G	D	K	L	A	C	A	R	A	C	J	G	V
K	M	B	T	W	A	E	C	B	D	R	N	F	A	J	O	T	H	W	G
G	E	M	G	V	R	C	T	H	Q	E	E	Ç	T	T	O	B	U	H	Y
Ç	R	G	V	X	U	J	G	X	F	B	Q	Q	N	L	X	U	K	B	X

ALPHAJET / ASTERIX / ATLANTIQUE / AWACS / BERLINGO / CARACAL / DIAMANT / EPICURE / GABRIEL / GNOME / GRIZZLY / HARFANG / MIRAGE / POLLUX / RAFALE / XINGU

PARTENARIATS

Louis-Gonzague ADAM
lgadam@ceis.eu
Tél. : +33 (0)1 45 55 39 99
Port. : +33 (0)6 81 93 93 44

ORGANISATION

Mélodie REYNAUD
mreynaud@ceis.eu
Tél. : +33 (0)1 45 55 92 44

Margot COLDEFY
organisation@universite-defense.org
Tél. : +33 (0)1 45 55 90 96